

## La star du zoo d'Amnéville



**(1)** Un bébé orang-outan est né le 30 avril, dans le zoo d'Amnéville, au nord-est de la France. C'est un événement exceptionnel et une bonne nouvelle pour cette espèce menacée. Le petit singe est vite devenu la star du zoo. Chez les grands singes, les naissances ont rarement lieu en captivité. Il n'arrive donc pas souvent d'avoir un bébé orang-outan dans le zoo. Le bébé orang-outan n'a pas encore de prénom. Il est installé avec sa mère et son père dans un enclos du parc animalier.

**(2)** La bonne santé du petit dépend beaucoup de la maman. « C'est le premier bébé de Poutri, la mère. Nous étions 14 : est-ce que tout se passera bien ? », dit Hervé Santerre, le directeur du zoo. « Mais heureusement, Poutri a tout de suite pris soin de son bébé, ça nous a rassurés. Elle a placé le bébé sur

son ventre pour lui faire boire du lait, tout allait bien. »

**(3)** Pour le moment, c'est Poutri qui s'occupe du bébé, 24 heures sur 24. Hervé raconte : « Le petit est en permanence avec sa maman. Très attaché à sa maman, un petit orang-outan reste accroché à son dos ou à son ventre pendant un ou deux ans. Le père Ludi est plutôt distant, mais il fait bien attention. Il protège l'environnement. Quand le bébé aura 4 ans, le petit n'aura généralement plus besoin de sa maman. C'est là que le père jouera son rôle éducatif, en jouant ou en mangeant avec lui. »

**(4)** Les orangs-outans vivent dans les îles de Bornéo et de Sumatra, entre l'océan Indien et l'océan Pacifique. La plupart des orangs-outans ont disparu en 100 ans. Autrefois, on les chassait. Aujourd'hui, les orangs-outans sont victimes de la destruction des forêts

où ils vivent habituellement. Peu à peu, ces forêts vont disparaître. Elles sont remplacées par des plantations industrielles de palmiers pour produire de l'huile de palme.

**(5)** Aujourd'hui, les visiteurs du zoo peuvent voir les trois orangs-outans.

D'abord, le petit restera dans sa famille, au moins jusqu'à l'âge de 10 ans. 18 il est envoyé dans un autre parc animalier, en France ou dans un autre pays d'Europe.

*d'après 1jour1actu, le 17 mai 2016*